



Conseil national
de l'information statistique

COMITÉ DU LABEL
DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE

Montrouge, le 24 novembre 2022
N°2022_28777_DG75-L002

AVIS DE CONFORMITÉ

Enquête sur les relations familiales et intergénérationnelles 2 (Erfi2)

Service producteur : Institut national d'études démographiques (Ined)

Opportunité : avis favorable émis le 2 décembre 2021 par la Commission « Démographie et Questions sociales »

Réunion du Comité du label du 5 octobre 2022 (commission « Ménages »)

Commission	Ménages
Type d'avis	Avis de conformité
Label d'intérêt général et de qualité statistique	Oui
Caractère obligatoire	Non
Période de validité	2024
Publication JO	Oui
Périodicité	ponctuelle

Descriptif de l'opération

L'enquête s'intéresse aux relations familiales, à l'intérieur du logement et au-delà, avec le conjoint, les parents et les enfants. Les différences de comportement des hommes et des femmes à différentes étapes de la vie professionnelles et familiales sont au cœur de l'enquête. Une partie rétrospective retrace les unions passées et l'ensemble des naissances, et un suivi sur six ans permettra de mettre en regard les événements professionnels et familiaux.

Les thèmes abordés sont les suivants : situation familiale, vie de couple, situation professionnelle, répartition des tâches domestiques, modes de garde des jeunes enfants, état de santé, contraception, intentions de fécondité, recours à la procréation médicalement assistée, rétrospective des unions et des enfants, origines familiales, relation avec les parents âgés, aide donnée et reçue, attitudes et opinions. L'enquête s'inscrit dans le programme international *Generations and Gender Programme* (GGP) lancé en 2000, qui a donné lieu à l'enquête Erfi (trois vagues en 2005-2008-2011) réalisée par l'Ined et l'Insee.

L'enquête apportera une information originale sur les biographies fécondes et conjugales, les intentions de fécondité en fonction des opportunités et des contraintes perçues, l'importance de l'entraide familiale à partir des aides reçues ou données aux enfants et aux parents. Sur ces thèmes, les différences sociales et les relations entre hommes et femmes seront analysées à partir d'informations recueillies à l'aide d'un questionnaire identique dans l'ensemble des pays participant au cycle GGP2020, permettant des comparaisons internationales précises, y compris pour les données de panel.

L'enquête compte trois vagues séparées de 3 ans. La première édition a eu lieu en 2005-2008-2011, soit 19 ans avant l'enquête prévue pour 2024-2027-2030. Pour la première vague, la collecte est prévue pour février-juillet 2024, les deuxième et troisième vagues 3 et 6 ans plus tard.

Le tirage au sort dans Fidéli a pour objectif d'obtenir un échantillon de 10 000 hommes et femmes âgés de 18 à 79 ans. La collecte aura lieu en multimode téléphone et internet. L'enquête n'est pas obligatoire et le questionnaire dure environ 50 minutes. Il contient des questions sensibles sur l'origine migratoire, la religion, la sexualité et la santé.

Le programme GGP a été retenu pour figurer sur la feuille de route européenne ESFRI en tant qu'infrastructure de recherche. L'infrastructure dispose d'une direction hébergée par le *Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute* (NIDI) à La Haye entourée des instances suivantes : un Comité de direction, un Conseil d'administration, un Conseil des membres, un Conseil scientifique et un Comité d'éthique. L'Ined est représenté dans toutes ces instances sauf les deux dernières. Dans le cadre de l'infrastructure, un comité des partenaires de la société civile ou des partenaires institutionnels est prévu.

Conformément aux ambitions du projet d'infrastructure européenne, les données seront largement utilisées en France et à l'étranger, grâce à l'adoption d'une diffusion selon les principes FAIR (*Findable, Accessible, Interoperable, Reusable*) et dans le respect du RGPD. Une version pseudonymisée du fichier et sa documentation en français et en anglais seront disponibles sur le portail de l'infrastructure européenne GGP. Les données de l'édition précédente ont été téléchargées par plus de 4 500 utilisateurs. Les données seront également mises à disposition sur le portail Quételet-Progedo Diffusion au maximum trois ans après la collecte. Des appariements avec des données administratives seront réalisés, et les jeux de données complets qui en seront issus seront mis à disposition sur le CASD.

La publication des premiers résultats est prévue en 2025, un an au maximum après la fin de la collecte.

~~~

**Le Comité du label de la statistique publique émet les recommandations ou observations suivantes :**

#### **Remarques générales**

- Le Comité souligne avec intérêt l'insertion du service très en amont dans les instances internationales afin d'influer sur le questionnaire ou le protocole d'enquête. Il encourage le service à asseoir cette participation sur une concertation nationale élargie. Il l'invite à maintenir ces efforts pour les prochaines vagues de l'enquête.
- Le Comité précise que le présent avis ne porte que sur la première vague de l'enquête, à l'exclusion des vagues suivantes et d'éventuels modules intermédiaires. Il revient au service de se rapprocher du Cnis et/ou de l'Insee afin d'étudier les modalités institutionnelles des futures collectes.

- Le Comité précise que son examen est intervenu tôt dans le processus de mise en place de l'enquête, tout en constatant que l'information nécessaire à l'instruction était disponible. Il demande à être informé de tout changement qui pourrait intervenir dans le processus de collecte envisagé d'ici son début, que ce soit suite aux échanges avec la Cnil, aux conclusions du pilote prévu fin 2023 ou à la rédaction du cahier des clauses techniques particulières (CCTP), qui sera adressé au Comité après finalisation.
- Le Comité prend acte des réponses du service selon lequel la longueur du questionnaire n'a pas été considérée comme un facteur influençant négativement la qualité de la collecte lors du test de l'enquête Erfi, dont le protocole et le questionnaire sont proches de ceux de l'enquête *Familles et Employeurs* pour le volet *individus*. Il rappelle cependant que le temps annoncé est élevé par rapport aux standards observés dans la statistique publique ou aux recommandations de la littérature académique<sup>1</sup>. Il demande au service d'être vigilant quant aux conséquences de cette longueur, en amont lors du suivi de collecte, et en aval dans le traitement des abandons, mais aussi dans l'identification d'éventuels effets sur la qualité de la réponse par Internet. Il demande à ce que les enquêtés soient informés en début de collecte de la durée de l'interview.

## Méthodologie

- Du fait du niveau du taux de non-réponse anticipé et afin de ne pas générer de biais de sélection supplémentaires, le Comité invite le service à porter une attention particulière aux clauses du CCTP relatives à l'effort de collecte, notamment la gestion des échantillons de réserve, le nombre et la diversité (jours et heures, supports...) des relances auprès des enquêtés.
- Le Comité attire l'attention du service sur le niveau élevé des abandons en cours de collecte (20%) et sur la nécessité d'une prise en compte adaptée dans les traitements aval.
- Comme pour l'enquête *Familles et Employeurs*, le Comité constate que le service s'est mis en capacité de traiter les différents effets de mode ou biais de sélection selon les avancées les plus récentes de ce domaine d'actualité, en particulier dans le cadre du projet Equipex+ *Lifeobs*, auquel participent également les experts de l'Insee. L'enquête bénéficiera en outre des travaux d'un groupe de travail technique européen sur cette thématique. Le Comité demande au service d'organiser un retour d'expérience afin de faire bénéficier l'ensemble de la statistique publique et de la recherche en sciences sociales des dernières réflexions sur ce sujet d'intérêt commun.

## Collecte

- Le Comité recommande au service de procéder, lors de la collecte, à un rappel du respect absolu de la confidentialité pour les questions sensibles au sens du RGPD mais aussi pour celles, comme la situation de couple, qui peuvent interférer, aux yeux des enquêtés, avec l'octroi de certaines prestations sociales.

---

<sup>1</sup> Galesic M., Bosnjak M. (2009) Effects of questionnaire length on participation and indicators of response quality in a web survey. *Public Opinion Quarterly*, 73, 2, pp. 349-360.  
 Cape P., Phillips K. (2015) Questionnaire length and fatigue effects: the latest thinking and practical solutions. Available online at: [www.surveysampling.com/site/assets/files/1586/questionnaire-length-and-fatigue-effects-the-latest-thinking-and-practicalsolutions.pdf](http://www.surveysampling.com/site/assets/files/1586/questionnaire-length-and-fatigue-effects-the-latest-thinking-and-practicalsolutions.pdf)  
 Revilla M., Ochoa C., Ideal and Maximum Length for a Web Survey, *International Journal of Market Research* 2017 59 (5), 557-565  
 H. Koumarianos et A. Schreiber « Conception de questionnaires auto-administrés » Document de travail de l'Insee No M2021/03

## Questionnaire

- Le Comité salue l'utilisation des questions relatives à la conciliation et aux intentions de fécondité, issues respectivement des questionnaires Eurofound et Eurobaromètre. *Post-réunion*, le secrétariat du Comité a transmis les remarques écrites de l'Unaf.

## Diffusion

- Le Comité encourage fortement le service à mettre à disposition les données d'enquête à l'issue de la phase de validation et sans attendre les 3 ans prévus au maximum. Les délais de mise à disposition au niveau national peuvent, à cet égard, être mis en relation avec ceux nettement plus contraints au niveau international. Le Comité invite le service à communiquer sur l'existence des données par une information sur la plateforme Progedo ainsi qu'à mettre en place un large appel à projets lors de la constitution du groupe d'exploitation. Il préconise également une organisation permettant une intégration incrémentale des nouveaux doctorants ou chercheurs ainsi qu'une ouverture élargie notamment aux laboratoires d'économie.

## Cnil

- Les remarques écrites de la Cnil ont été transmises au service, à charge pour lui d'examiner avec son unité juridique et son délégué à la protection des données comment les prendre en compte.

**Le Comité du label de la statistique publique émet un avis de conformité à l'Enquête sur les relations familiales et intergénérationnelles 2 (Erfi2) et, par délégation du Président du Cnis, lui attribue le label d'intérêt général et de qualité statistique.**

***Cet avis est valide pour l'année 2024.***

La Présidente du Comité du label de la  
statistique publique

Signé : Dominique BONNANS